



Montreuil, le 21 octobre 2009

Privatisation de La Poste, C'est toujours NON Poursuivons et amplifions les mobilisations

Postiers, usagers, élus : une lutte quotidienne pour le service public et les revendications

Le 22 septembre 2009, 35 à 40 % des postiers se sont exprimés par la grève pour exiger l'abandon du projet de privatisation et la satisfaction des revendications, notamment l'amélioration des conditions de travail.

Les salaires, l'emploi, la protection sociale, la retraite, le service public était également au cœur de cette puissante journée, que La Poste ne peut ignorer

Les luttes se multiplient contre la privatisation en cours : au courrier, à l'enseigne, au colis, aux services financiers, dans les fonctions supports (Directions nationales ou de métiers)..., contre les suppressions d'emplois, contre l'aggravation des conditions de travail et nombre d'entre elles sont victorieuses. Les projets, quels qu'ils soient, ne visent qu'à accompagner la privatisation totale. Les postiers ne sont pas dupes, ils se battent pour la reconnaissance de leur métier, pour l'augmentation des salaires, pour leur dignité, pour les emplois nécessaires, pour une autre organisation du travail et une amélioration de leurs conditions de vie et de travail

Lors de la semaine de votation citoyenne du 28 septembre au 3 octobre, les usagers, les élus, se sont exprimés à près de 2,5 millions contre la privatisation de La Poste. Ce qui affirme, une fois de plus, l'attachement de la population, quel que soit le territoire, au service public postal.



C'est un élément de confiance supplémentaire pour les postiers dans la bataille.

L'attachement des usagers à leur bureau de poste, à leur facteur, en milieu rural ou urbain, est une exigence qui heurte de plein fouet, la volonté du gouvernement et de La Poste, de privatiser La Poste.

Le gouvernement et La Poste, en difficulté, sont encore un peu plus isolés

Les mobilisations démontrent plus d'un an après, que ni les postiers, ni les usagers, ni les élus ne sont rassurés et convaincus par la communication acharnée, partisane, démagogique, du gouvernement et de La Poste ; Ils témoignent ainsi d'une grande fébrilité en dénigrant l'expression massive de la population et en tentant d'enrôler les cadres de La Poste dans sa campagne d'intox auprès des personnels. Nul ne peut en être dupe.

Les résultats des sondages en attestent : 65% des personnes interrogées se prononcent contre le changement de statut de La Poste.

Le gouvernement doit maintenant renoncer à imposer son projet plutôt que de tenter de passer en force et la poste doit ouvrir des négociations sur les revendications des personnels.

.../...

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT

263 rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - CCP Paris 20376 D
<http://www.cgt-fapt.fr> e-mail : fede@cgt-fapt.fr



Ensemble, nous pouvons gagner un autre avenir Pour La Poste et les postiers

Lors de leur rencontre du 13 octobre, toutes les organisations syndicales postales ont notamment décidé d'une adresse commune aux sénateurs et convenu d'une pétition nationale commune pour que les postiers exigent massivement le retrait du projet et de l'ouverture de négociations. Elle est à relayer auprès des sénateurs.

Une nouvelle phase de mobilisation exceptionnelle, à la hauteur de l'enjeu est proposée au personnel durant la 3^è semaine de novembre, Dans le même temps, la mobilisation citoyenne prend de l'ampleur à l'initiative du comité national et des comités locaux dont la CGT est partie prenante. Des rassemblements sont prévus devant de nombreux bureaux de poste le 31 octobre, un rassemblement devant le sénat le 2 novembre et une carte pétition .

Avec l'action conjuguée des postiers, des usagers et des élus, on peut et on va gagner

La CGT appelle à agir partout sans attendre :

- En multipliant toutes les initiatives unitaires de luttes et d'actions dans les services, dans les départements, les régions, pour exiger de La Poste des négociations à partir des exigences locales,
- En faisant de la semaine du 2 au 6 novembre, à l'occasion du débat sur le projet de loi au Sénat, une semaine et d'initiatives en direction des parlementaires et des préfetures.. Dans ce cadre, la CGT a aussi renouvelé sa proposition aux autres aux autres organisations d'un temps fort national unitaire de mobilisations diversifiées le 3 ou le 5 novembre
- En mettant en débat la construction et les modalités d'une nouvelle action unitaire d'ampleur exceptionnelle à La Poste durant la 3^{ème} semaine de novembre.



Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire

Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex



Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse (1) _____
Adresse Mail : _____
Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____
Poste Télécom Filiale Opérateur privé
Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____
Fonction _____ Indice _____
Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____
N° de Sécurité Sociale : _____
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : _____ jour _____ mois _____ année

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON
Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

